



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Octobre 1998

Numéro 6

Dans ce numéro

- 1 CTPL du 5 octobre.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec le personnel des Trésoreries (suite).
- 4 Bulletin d'adhésion.

CTPL du 5 octobre 1998

Le TPG a réuni le CTPL le 5 octobre dernier pour évoquer les problèmes liés à la **sécurité**.

- La sécurité à la Trésorerie du CHU : le TPG a annoncé un renforcement de la structure existante, la mise en place d'un guichet anti hold-up, et le transfert des fonds de la Trésorerie par la société BRINKS. Par ailleurs, l'accès à la Trésorerie par les régisseurs a été modifié pour éviter le passage par l'accueil du public.
- La sécurité à la Trésorerie générale : la Direction a décidé la mise en place de détecteurs anti intrusions dans les locaux de la TG et envisage l'installation de télésurveillance sur la façade. En ce qui concerne la sécurité durant les travaux actuellement en cours, la CGT a fait remarquer que n'importe qui pouvait rentrer dans la TG sans aucun contrôle.
- La sécurité dans les autres Trésoreries : certaines Trésoreries ont signalé des problèmes lors de l'enquête faite par la TG : la Trésorerie de Beaune bénéficiera de travaux en 1999, pour la Trésorerie Municipale de Dijon le TPG va demander à la Banque de France que les régisseurs puissent verser leurs fonds directement, 4 Trésoreries ont demandé la modification de leur encaisse (une réponse favorable sera sans doute donnée par la Direction).
⇒ Les organisations syndicales ont souligné les problèmes juridiques, notamment en matière d'assurance, pour les agents effectuant les transferts de fonds.

Questions diverses évoquées lors du CTPL :

- La couverture de l'absentéisme : le TPG a présenté des tableaux faisant apparaître une excellente couverture de l'absentéisme dans le département. La CGT s'est élevée contre la méthode de calcul de cette couverture de l'absentéisme qui consiste à mettre sur un même plan les personnels de la suppléance et les vacataires.
- Les horaires variables à Beaune : à la demande de la CGT qui s'interrogeait sur la date de mise en place des horaires variables à la nouvelle Trésorerie, il a été répondu que des travaux de sécurisation allaient commencer en octobre et que les horaires variables seraient en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 1999.
- La gestion multipostes en milieu rural : suite à une interrogation de la CGT, le TPG a confirmé que les Trésoreries en intérim avant le 1^{er} juillet 1996 (Brazey en Plaine, Liernais et Baigneux les Juifs) étaient assimilées à des gestions multipostes.

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et PY Olivier (TG Comptabilité).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : CHARLIER Jean-François (TG D.I.) et BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES TRESORERIES

Les 29 septembre et 6 octobre 1998, une délégation CGT a rendu visite aux personnels de plusieurs Trésoreries pour évoquer avec eux les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement.

BEAUNE : par rapport à notre précédent passage en début d'année, nous avons constaté une nette amélioration des locaux. Toutefois, le manque de personnel semble permanent puisque le recours à la suppléance est régulier depuis le début de l'année : la **mauvaise évaluation des effectifs** à la création de la Trésorerie se confirme ! En ce qui concerne les **horaires variables**, leur mise en place devrait être effective au 1^{er} janvier 1999 (voir compte-rendu du CTPL). En outre, selon les renseignements fournis par le TPG lors du dernier CTPL, le **meuble neuf** attendu par certains services n'est toujours pas commandé par la Direction (cela fait pourtant plus de 10 mois que la Trésorerie est installée !). Pour des raisons de **sécurité**, la clé de l'issue de secours à l'étage devrait être placée dans un coffret de sécurité à proximité de la porte et non pas dans le tiroir d'un bureau éloigné de cette porte. Enfin, les personnels nous ont fait part de leur mécontentement au sujet de la **suppression de l'arbre de Noël** à Beaune malgré le prêt gratuit d'une salle par les Impôts. Nous demandons aux services sociaux de revoir leur position qui ne nous semble pas justifiée.

NUITS SAINT GEORGES : dans un état très moyen, le personnel doit faire face à un évident **manque de place** (imprimante posée sur le bureau d'un agent). De plus, **aucune issue de secours** n'existe malgré la présence d'une dizaine de personnes dans les locaux. Il nous a été également signalé une insuffisance des crédits de fonctionnement, notamment en matière de ménage.

GEVREY CHAMBERTIN : un **projet de réaménagement** prévoit une installation plus éloignée du centre du village. Souhaitons que l'espace de travail réservé au personnel sera plus important qu'actuellement et que les nuisances sonores liées aux imprimantes se réduiront.

VENAREY LES LAUMES : la Trésorerie est installée dans des locaux en bon état mais qui nécessiterait tout de même un entretien plus fréquent (réfection des peintures et papiers peints). En raison de la **gestion conjointe** avec la Trésorerie de Baigneux les Juifs certaines personnes, bien qu'en résidence administrative à Venarey les Laumes, sont amenées à se déplacer à Baigneux les Juifs à la demande du chef de poste.

BAIGNEUX LES JUIFS : dans des locaux en très mauvais état, plus ou moins à **l'abandon**, sans chauffage central (chauffage au moyen de radiateurs électriques mobiles), la Trésorerie est gérée conjointement avec celle de Venarey les Laumes. De plus, l'alarme ne fonctionne plus et la Trésorerie Générale s'oppose à sa réparation. Enfin, le plus condamnable est la **fermeture de la Trésorerie 3 jours par semaine**. Cette situation témoigne bien du sort réservé aux Trésoreries en gestion conjointes. Le prochain départ en retraite de l'agent du poste se traduira-t-il par la **fusion** définitive de Baigneux avec Venarey ?

AIGNAY LE DUC : en gestion conjointe depuis plus d'un an avec Recey sur Ource, la Trésorerie est installée dans des locaux en piteux états montrant la **fuite des responsabilités de l'état propriétaire**. Une pièce unique (l'ancienne salle à manger du logement de fonction) fait office de bureau des agents, du chef de poste et d'accueil du public. L'insuffisance de crédits de fonctionnement, l'absence de dotation en Fax, un espace de travail mal éclairé font penser que la Direction se désintéresse totalement de ce poste dans l'attente d'une vraisemblable **fusion**.

RECEY SUR OURCE : récemment installée dans des locaux neufs (le jour de notre visite, l'alarme n'était pas en fonction), la Trésorerie semble déjà souffrir d'un manque de surface au niveau de la salle des archives. L'absence du chef de poste liée à la **gestion conjointe** avec la Trésorerie de Aignay le Duc est fortement ressentie notamment au niveau des élus.

MONTIGNY SUR AUBE : logée dans des locaux en bon état, la Trésorerie devrait bénéficier d'aménagements électriques qui apparaissent indispensables (ajout de prises). Les crédits de fonctionnement apparaissent insuffisants. De plus, le poste semble insuffisamment équipé en **micro ordinateurs** (2 micros pour 3 personnes). Espérons que la Trésorerie de Montigny ne sera pas oubliée lors d'une prochaine dotation.

⇒ Au terme de cette journée, nous avons constaté une nouvelle fois un **manque dans le suivi de l'entretien des locaux**. Pourquoi attendre aussi longtemps pour refaire quelques travaux d'entretien ? Il serait souhaitable que la Direction mette en place des **plans sur 10 ans** pour assurer l'entretien des peintures et papiers peints des locaux des Trésoreries.

⇒ La situation des **Trésoreries en gestion conjointe** que nous avons visitées depuis le début de l'année nous inquiète particulièrement : locaux en très mauvais état, fermeture partielle, refus de la Trésorerie Générale d'engager des travaux. Il se confirme donc que **la gestion conjointe n'est qu'une étape vers la fusion de Trésoreries**.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : ECHELON :